

Postulat Pierre Zwahlen et consorts – L’Agenda 2030 de développement durable pour boussole

Texte déposé

Depuis septembre 2015, la Suisse s’engage avec cent nonante-deux autres Etats à réaliser l’Agenda 2030 de développement durable. Notre pays a activement négocié les dix-sept objectifs qui le composent et prépare un premier état des lieux pour 2018. Il s’agit d’éliminer l’extrême pauvreté, de réduire les inégalités, de préserver le climat et les ressources. Le Conseil fédéral associe à ses efforts les cantons et les communes, les milieux économiques et les scientifiques comme la société civile.

Sans se référer directement à l’Agenda 2030, le canton de Vaud travaille déjà pour l’essentiel dans le sens des nouveaux objectifs de développement durable. Dans les domaines de l’éducation, de la formation, de la santé, de l’environnement ou de l’inclusion sociale, il avance souvent en pionnier avec différents partenaires. De plus, la volonté affirmée d’accroître les contributions de coopération répond à l’exigence planétaire de solidarité, que l’Agenda encourage.

L’Agenda 2030 gagne en portée sur les vieux agendas 21. Les collectivités publiques comme les milieux privés puisent dans son contenu — et les cent soixante-neuf cibles qui le concrétisent — des forces et des orientations convergentes. Notre canton peut y trouver les éléments qui permettent de mesurer et vérifier ses actions à l’aune internationale.

Issus de groupes différents du Grand Conseil, nous demandons par ce postulat au Conseil d’Etat :

- D’examiner dans quelle mesure les objectifs de l’Agenda 2030 peuvent contribuer à l’élaboration du programme de législature 2017-2022.
- D’étudier la possibilité d’utiliser l’Agenda ou une part appropriée de ses cibles et indicateurs à titre de références pour l’action de l’Etat dans les domaines correspondants.
- D’informer les communes et partenaires de l’Etat, pour mieux faire converger leurs efforts avec les dix-sept objectifs adoptés par les pays du monde d’ici 2030.
- D’examiner toutes autres mesures susceptibles de mettre en œuvre les objectifs de l’Agenda dans les domaines d’action du canton.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

(Signé) Pierre Zwahlen
et 32 cosignataires

Développement

M. Pierre Zwahlen (SOC) : — « Les Agenda 21 sont morts, vive l’Agenda 2030 ! » Il y a presque deux ans, la Suisse et 192 Etats se sont fixés des objectifs à réaliser d’ici la fin de la prochaine décennie et la Stratégie suisse du développement durable 2016–2019 intègre pleinement les 17 objectifs. Eliminons ensemble la faim et la pauvreté extrême, qui touche encore 800 millions de personnes. Préservons le climat — alors que notre pays connaît la plus forte hausse de température moyenne — et choyons nos ressources.

Pourquoi l’Agenda 2030 et ses 169 cibles vérifiables mobilisent-ils tant *economiesuisse*, Syngenta ou Nestlé que le WWF, l’EPFL et une part grandissante de la société civile ? C’est que les uns comme les autres comprennent qu’il faut faire converger les efforts et que les solutions sont autant économiques, scientifiques et sociales que politiques. Pourquoi le premier postulat de la législature réunit-il les soutiens de signataires dans tous les groupes constitués du Grand Conseil, cuvée 2017 ? C’est que les 17 objectifs du développement durable devraient inspirer la nouvelle législature, peut-être bien au-delà de 2022. La prospérité du canton n’est, certes, jamais acquise. L’esprit d’innovation donne l’élan qui permet de poursuivre ces objectifs en pionniers, avec les communes et les partenaires de l’Etat. L’Agenda s’applique au terroir vaudois, à l’aménagement du territoire, à la santé publique, à la production comme à la consommation. Il donne de la force et du sens à la volonté, confirmée,

d'augmenter substantiellement l'aide vaudoise au développement. Durant les quinze premières années du millénaire, sur la planète, l'extrême pauvreté a été divisée par deux — c'est tout de même une bonne nouvelle. Dans le monde, neuf enfants sur dix se sont enfin rendus à l'école primaire !

Par le biais de ce postulat, nous espérons que le Conseil d'Etat se référera à l'Agenda mondial dans son programme de législature. Nous souhaitons que le canton mesure ses avancées à l'aune internationale, pour qu'en bénéficient entreprises et associations, les régions en développement, comme nos institutions et les gens d'ici. Merci de renvoyer cette proposition munie d'une trentaine de signatures à l'examen d'une commission, pour vérifier l'intérêt de la démarche.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.